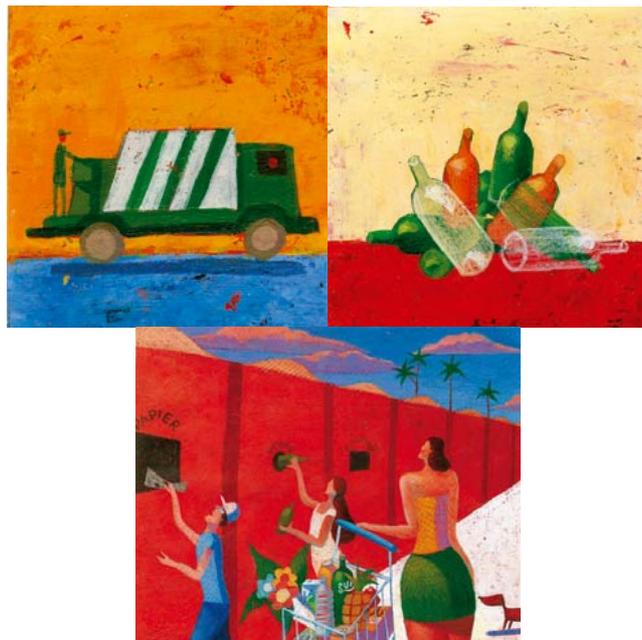


La collecte des déchets par le service public en France



Résultats Année 2005

L'ADEME en bref :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

<http://www.ademe.fr>

Coordination technique : Erwann FANGEAT
Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets
Direction Déchets et Sols
ADEME Angers

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Enquête collecte 2005

L'objectif de cette enquête était d'interroger l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes indépendantes de plus de 1 000 habitants (2 300 EPCI et 500 communes indépendantes), ayant au moins une compétence collecte et/ou déchèterie afin d'identifier leurs compétences, leur desserte et les flux de déchets collectés pour **l'année 2005**.

L'enquête a porté sur 5 types de collecte sélective en porte à porte et /ou en apport volontaire :

- Collecte d'ordures ménagères résiduelles,
- Collecte du verre,
- Collecte des matériaux secs,
- Collecte des biodéchets et/ou des déchets verts,
- Autres collectes spécifiques (encombrants, cartons des professionnels, ...),

ainsi que sur la collecte en déchèterie.

Les quantités collectées concernent les ordures ménagères au sens large qui comprennent une part non négligeable de déchets produits par les activités économiques pris en charge par le service public. Aucune donnée issue de cette enquête ne permet d'identifier avec précision les quantités correspondant à ces déchets ce qui conduit à majorer les tonnages produits ramenés à l'habitant.

Le taux de retour concernant la collecte des ordures ménagères résiduelles est de 91 % (en population). Il a été considéré que 100 % de la population française était desservie par une collecte d'ordures ménagères résiduelles.

Le même taux de retour a été appliqué pour les autres types de collecte.

L'ensemble des données de tonnage et de pourcentage de la population desservie a ensuite été redressé afin de passer de données correspondant à 91 % de la population à des données correspondant à 100 % de la population.

Les données de population correspondent aux données 2005 estimées par l'INSEE soit une population française totale de 62 691 196 habitants (y compris DOM-TOM).

Dans ce document sont présentés :

- Les **ratios** qui correspondent aux tonnages par habitant desservi par le type de collecte.
- Les **performances** qui correspondent aux tonnages par habitant sur la base de la population totale française.

Enquête collecte 2005

Glossaire

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets et à les acheminer vers un lieu de transfert, de tri, de traitement ou une installation de stockage des déchets.

Collectes sélectives (CS) : Collectes des déchets ménagers séparés en plusieurs flux différenciés (matériaux secs, fermentescibles, déchets encombrants des ménages,...).

Collecte en porte à porte : Mode d'organisation de la collecte dans lequel le contenant est affecté à un groupe d'usagers nommément identifiables, le point d'enlèvement est situé à proximité immédiate du domicile de l'utilisateur ou du lieu de production des déchets.

Collecte par apport volontaire : Mode d'organisation de la collecte dans lequel le contenant de collecte est mis à la disposition du public en accès libre.

Ordures ménagères (OM) : Déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages et déchets des activités économiques collectés dans les mêmes conditions que ceux-ci. Ces déchets sont ceux collectés par la collecte traditionnelle des ordures ménagères résiduelles et par les collectes sélectives (hors déchèteries, collectes d'encombrants et collectes de déchets verts).

Ordures ménagères résiduelles (OMR) : Part des ordures ménagères restant après collectes sélectives.

JMR : Journaux Magazines, Revues.

Matériaux secs : Emballages, JMR, plastiques.

Corps creux : Conserves, cannettes, briques alimentaires, flacons plastiques.

Corps plats : Cartonnettes, journaux, magazines.

Matériaux recyclables : Déchets métalliques, papier, cartons, plastiques, bois, textiles.

Biodéchets : Déchets composés de la fraction fermentescible des ordures ménagères soit les déchets de cuisine et certains déchets verts des ménages présents dans la poubelle ainsi que les papiers (dont essuie-tout) et cartons.

Encombrants : Déchets volumineux des ménages ne pouvant être déposés dans les containers de collecte. Ne sont pas pris en compte : les déchets verts et les déblais et gravats.

Collecte sélective des matériaux secs des ménages : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire des emballages, JMR ou plastiques. Le verre est quelquefois collecté en mélange avec les emballages dans ce type de collecte. Les matériaux recyclables collectés en déchèterie ne font pas partie de ce type de collecte.

Collecte sélective du verre : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire du verre uniquement. Le verre collecté avec les emballages ou celui collecté en déchèterie ne fait pas partie de ce type de collecte.

Collecte sélective des déchets verts et des biodéchets : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire des déchets verts ou des biodéchets. Les déchets verts collectés en déchèterie ne font pas partie de ce type de collecte.

2 Collecte sélective des encombrants : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire des encombrants. Les encombrants collectés en déchèterie ne font pas partie de ce type de collecte.

Fréquence de collecte : Nombre de jours de ramassage des ordures ménagères par semaine. La fréquence de collecte peut être différente selon les zones au sein d'un EPCI. Il a été considéré, dans cette enquête, la fréquence correspondante à la zone de l'EPCI ayant la plus grande partie de la population.

Enquête collecte 2005

Principaux chiffres clefs

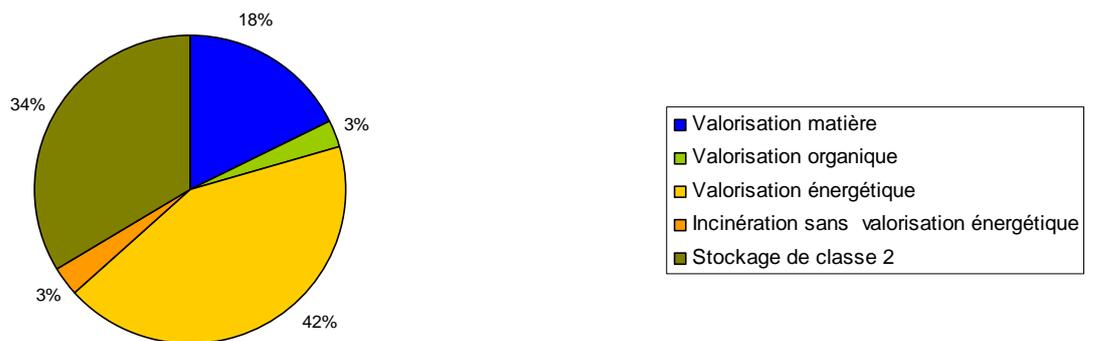
36,1 millions de tonnes collectées

Les ordures ménagères

| Type de collecte | Tonnage collecté | Performance en kg / habitant |
|--|----------------------------------|------------------------------------|
| Ordures ménagères résiduelles | 20,5 millions de tonnes | 327 kg collectés / habitant |
| Verre collecté sélectivement | 1,73 million de tonnes | 28 kg collectés / habitant |
| Matériaux secs collectés sélectivement | 2,56 millions de tonnes | 41 kg collectés / habitant |
| TOTAL | 24,82 millions de tonnes* | 396 kg collectés / habitant |

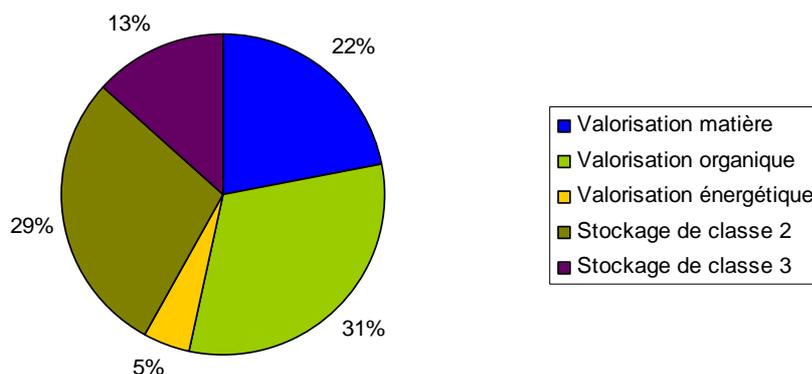
* 26 000 tonnes de biodéchets sont également comptabilisés

Destination des ordures ménagères collectées par type de traitement



Les autres types de collecte

| Type de collecte | Tonnage collecté | Performance en kg / habitant |
|------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Déchets verts | 0,96 million de tonnes | 16 kg collectés / habitant |
| Encombrants | 0,91 million de tonnes | 14 kg collectés / habitant |
| Déchèteries | 9,43 millions de tonnes | 151 kg collectés / habitant |
| TOTAL | 11,3 millions de tonnes | 181 kg collectés / habitant |



Enquête collecte 2005

L'intercommunalité

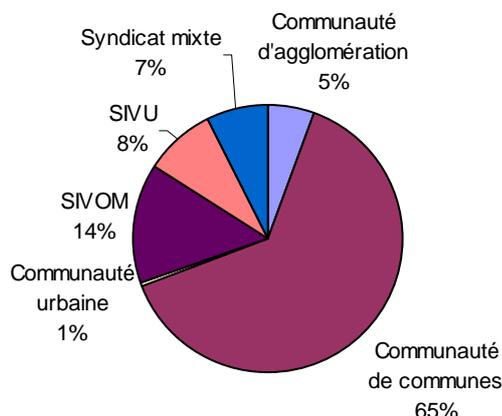
2306 EPCI avec une compétence collecte*

Répartition des EPCI ayant la compétence collecte selon la nature juridique

96 % de la population appartient à une commune ayant transféré tout ou partie de sa compétence déchets (collecte et/ou traitement) à une structure intercommunale.

84 % de la population appartient à un EPCI ayant une compétence collecte.

95 % des communes appartiennent à un EPCI avec une compétence collecte et/ou collecte sélective.



SIVU : syndicat intercommunal à vocation unique
SIVOM : syndicat intercommunal à vocation multiple

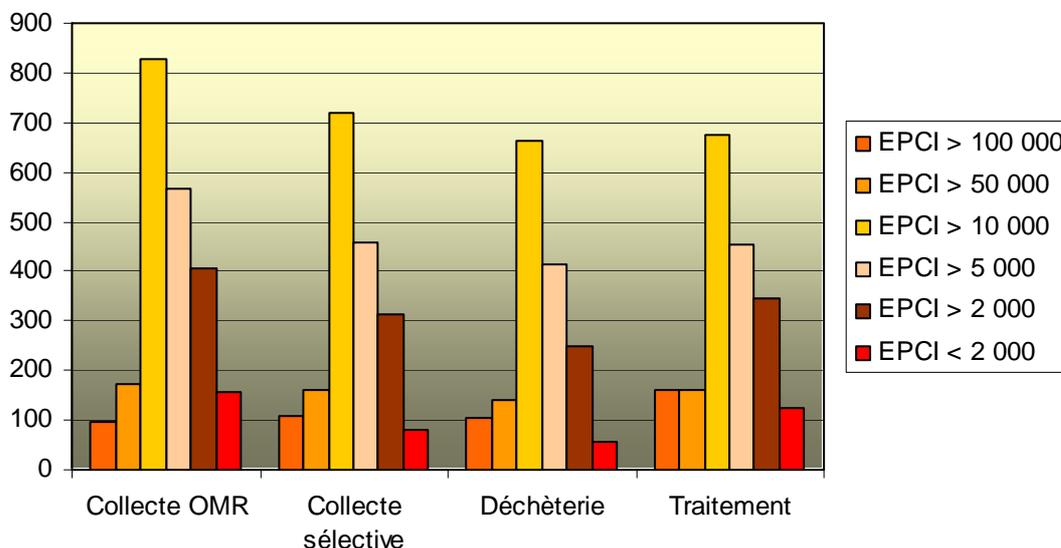
Un EPCI exerçant la compétence collecte des ordures ménagères résiduelles dessert en moyenne 25 660 habitants.

* Compétence collecte : collecte OMR et collecte sélective

Nombre d'EPCI par type de compétence et par tranche de population

Un EPCI peut avoir plusieurs compétences

4



Enquête collecte 2005

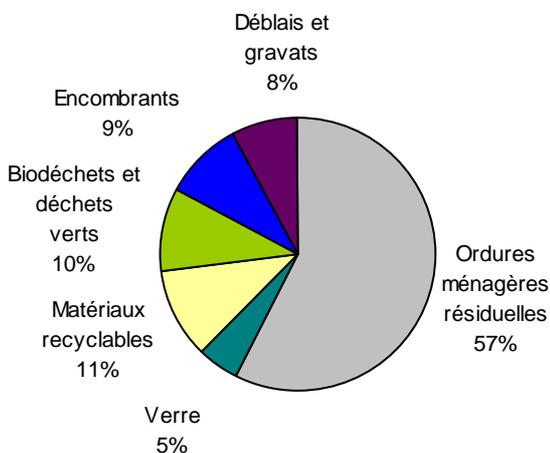
La collecte des déchets par le service public

36,1 millions de tonnes collectées

Performances des collectes de déchets par habitant et par type de collecte

| Type de collecte | Tonnage collecté | Performance en kg / habitant |
|--------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Ordures ménagères résiduelles | 20,5 millions de tonnes | 327 kg collectés / habitant |
| Verre | 1,73 million de tonnes | 28 kg collectés / habitant |
| Matériaux secs | 2,56 millions de tonnes | 41 kg collectés / habitant |
| Biodéchets et/ou déchets verts | 0,99 million de tonnes | 16 kg collectés / habitant |
| Encombrants | 0,91 million de tonnes | 14 kg collectés / habitant |
| Déchèterie | 9,43 millions de tonnes | 151 kg collectés / habitant |
| TOTAL | 36,12 millions de tonnes | 577 kg collectés / habitant |

Répartition des déchets collectés par type de matériaux



Les ordures ménagères résiduelles représentent en 2005 plus de la moitié du gisement collecté.

Le service public a collecté en 2005 l'équivalent de 577 kg par habitant.

| Type de matériaux | Collecte sélective | Déchèterie | Tonnages collectés |
|----------------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Verre | 1,78 million de tonnes* | 0,03 million de tonnes | 1,81 million de tonnes |
| Matériaux recyclables | 2,51 millions de tonnes* | 1,27 million de tonnes | 3,78 millions de tonnes |
| Biodéchets et ou / déchets verts | 0,99 million de tonnes | 2,56 millions de tonnes | 3,55 millions de tonnes |
| Encombrants | 0,91 million de tonnes | 2,47 millions de tonnes | 3,38 millions de tonnes |

* 0,05 million de tonnes de verre sont collectées avec les matériaux secs en mélange

Enquête collecte 2005

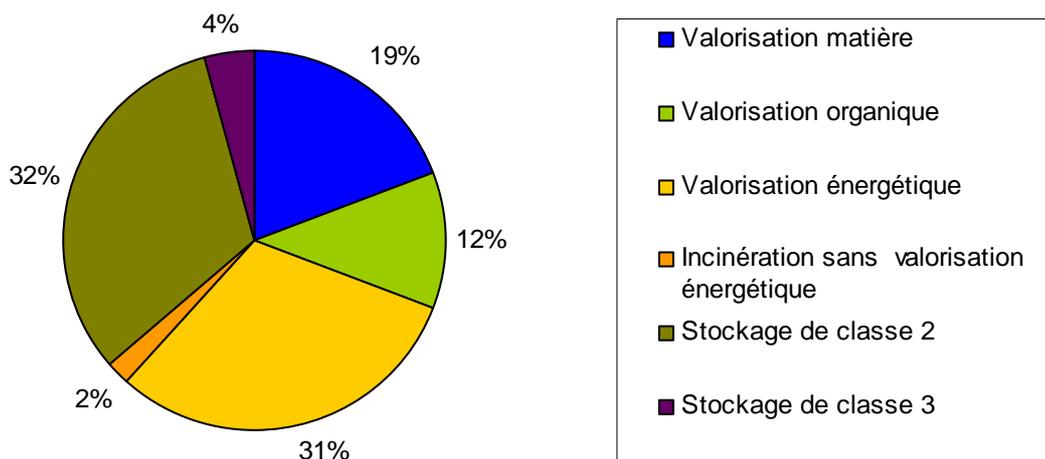
La collecte des déchets par le service public

36,1 millions de tonnes collectées

Chiffres clefs

- 98 % de la population est desservie par au moins une collecte sélective
- 4 000 déchèteries et 91 % de la population desservie
- 165 kg de déchets collectés / habitant desservi par une déchèterie

Destination des déchets collectés par type de traitement



62 % des déchets collectés par le service public sont valorisés en 2005.

6

Le ratio d'ordures ménagères produites par les ménages, présenté dans le document « les déchets en chiffres* », est de 353 kg/hab pour l'année 2004.

En reprenant la même méthode de calcul et les données issues de cette enquête, le ratio s'établit à **351 kg/hab** pour l'année 2005.

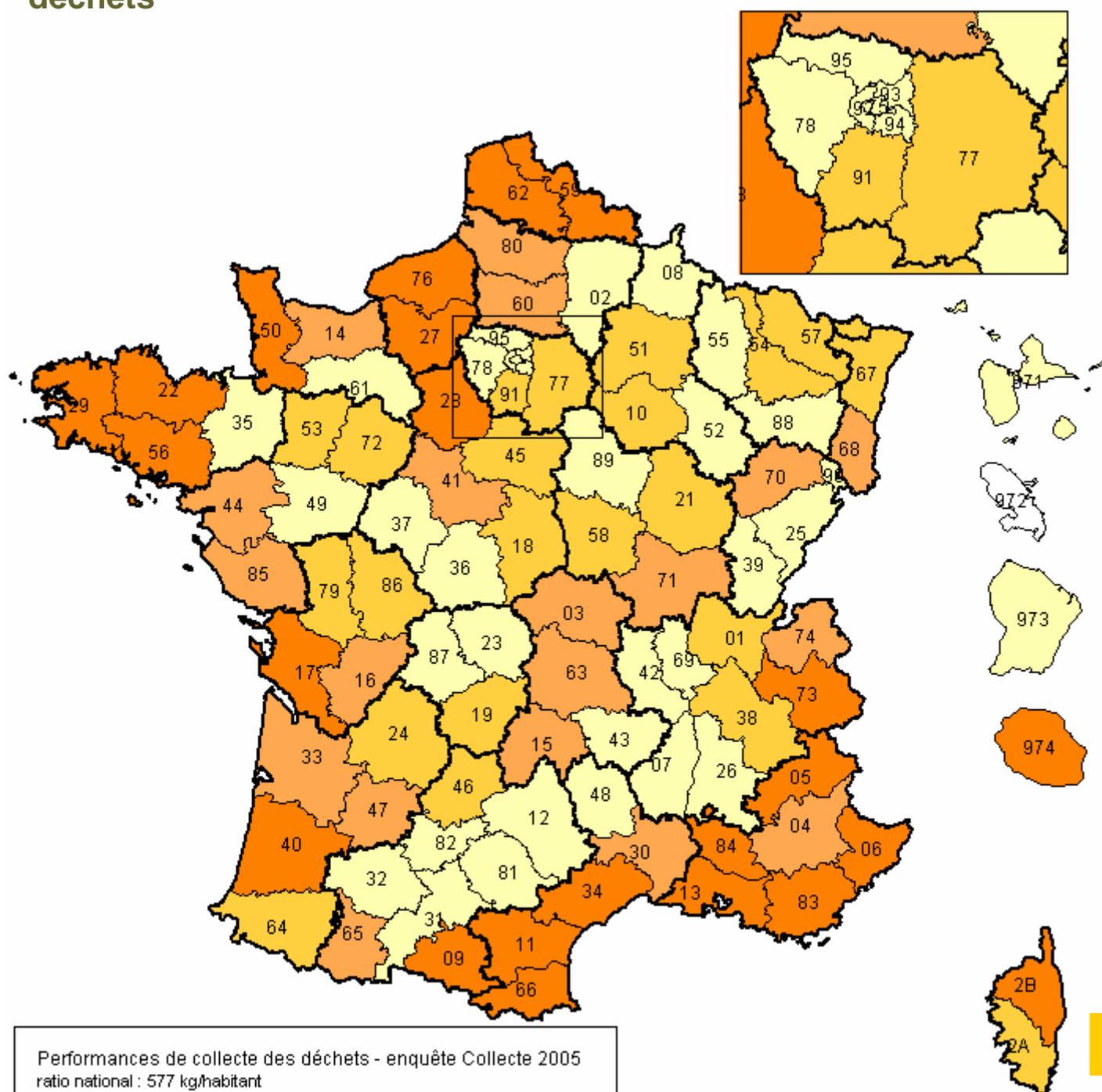
* ADEME - [Les déchets en chiffres](#) -Edition 2007

Enquête collecte 2005

La collecte des déchets par le service public

577 kg / habitant

Cartographie départementale des performances de collecte de déchets



Enquête collecte 2005

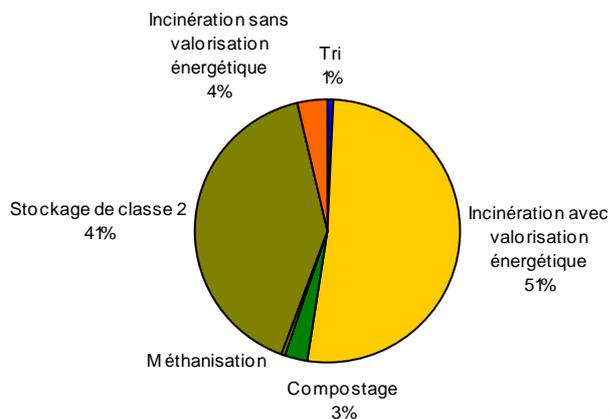
La collecte des ordures ménagères résiduelles

20,5 millions de tonnes collectées

Chiffres clefs

- 327 kg d'ordures ménagères résiduelles sont collectés par habitant en 2005
- 98 % de la population est desservie par une collecte d'ordures ménagères résiduelles en porte à porte et 2 % en mode mixte (porte à porte et points de regroupement)
- 45 % des collectivités sont en régie, représentant 54 % des tonnages collectés
53 % des collectivités sont en prestation de service, représentant 42 % des tonnages collectés
2 % des collectivités sont en délégation de service public, représentant 4 % des tonnages
- 38 % de la population est collectée une fois par semaine, 34 % deux fois par semaine, 19 % 3 fois par semaine, 8 % plus de 3 fois par semaine et moins de 1 % moins d'une fois par semaine (voir la définition de la fréquence de collecte en page 2)

Destination des déchets collectés par type de traitement



55 % des ordures ménagères résiduelles entrent en 2005 dans une filière de valorisation.

La méthanisation représente 50 000 tonnes soit 0,3 % du total.

8

Comparaison avec l'enquête ITOM* 2004 :

20,8 millions de tonnes d'ordures ménagères résiduelles entraient en 2004 dans une installation de traitement.

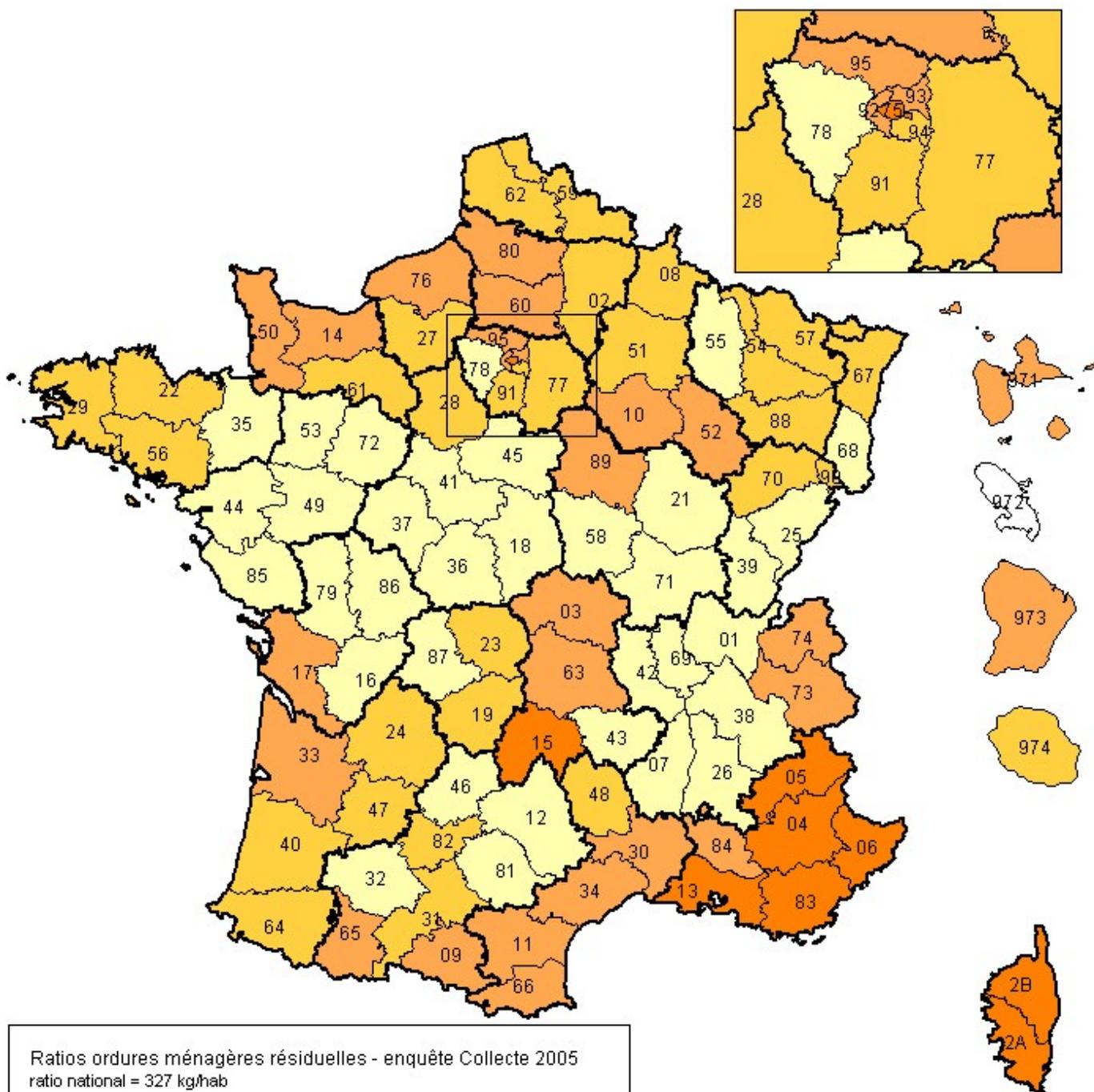
* Enquête auprès des installations de traitement des ordures ménagères

Enquête collecte 2005

La collecte des ordures ménagères résiduelles

327 kg / habitant

Cartographie départementale des ratios d'ordures ménagères résiduelles collectées



Enquête collecte 2005

La collecte sélective du verre

1,73 million de tonnes collectées

Chiffres clefs

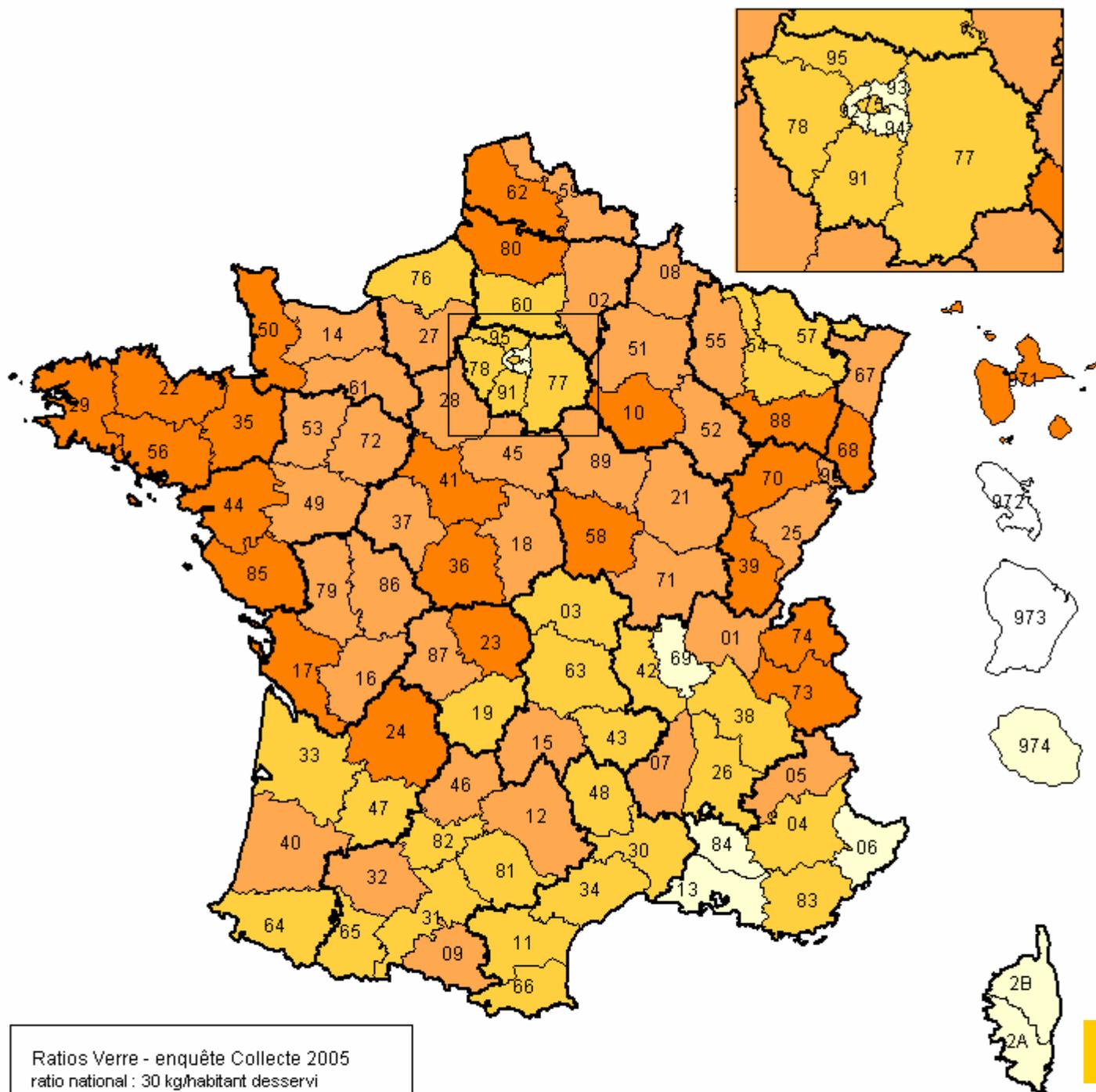
- 93 % de la population est desservie par une collecte sélective de verre
- 30 kg collectés / habitant desservi
- 95 % de la population concernée par une collecte de verre est collectée en apport volontaire et 31 % en porte à porte (27 % de la population dispose des deux types de collecte sur son territoire)
- 78 % des tonnages sont collectés en apport volontaire et 22 % en porte à porte
- 82 % des collectivités sont en prestation de service représentant 73 % des tonnages collectés
16 % des collectivités sont en régie, représentant 23 % des tonnages collectés
2 % des collectivités sont en délégation de service public, représentant 4 % des tonnages collectés
- 92 % du verre part directement en valorisation matière (recyclage ou prétraitement) et 8 % passe au préalable par un centre de tri

Enquête collecte 2005

La collecte sélective du verre

30 kg / habitant desservi

Cartographie départementale des ratios de verre collecté



Enquête collecte 2005

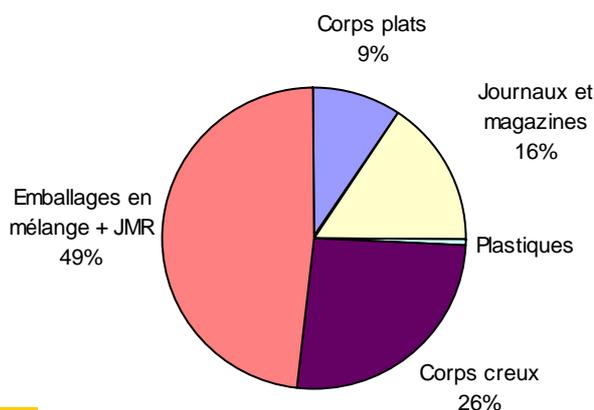
La collecte sélective des matériaux secs

2,56 millions de tonnes collectées

Chiffres clefs

- ☛ 98 % de la population est desservie par une collecte sélective de matériaux secs
- ☛ 41 kg collectés / habitant desservi
- ☛ 83 % de la population concernée par une collecte de matériaux secs est collectée en porte à porte et 70 % en apport volontaire (54 % de la population dispose des deux types de collecte sur son territoire)
- ☛ 72 % des tonnages sont collectés en porte à porte et 28 % en apport volontaire
- ☛ 66 % des collectivités sont en prestation de service représentant 51 % des tonnages collectés
32 % des collectivités sont en régie, représentant 43 % des tonnages collectés
2 % des collectivités sont en délégation de service public, représentant 6 % des tonnages
- ☛ 97 % des matériaux secs passent par un centre de tri et 3 % partent directement en valorisation matière (recyclage)

Répartition des tonnages par type de collecte



La collecte spécifique des plastiques représente moins de 1 % des tonnages.

54 000 tonnes de verre sont collectés avec les corps creux.

12

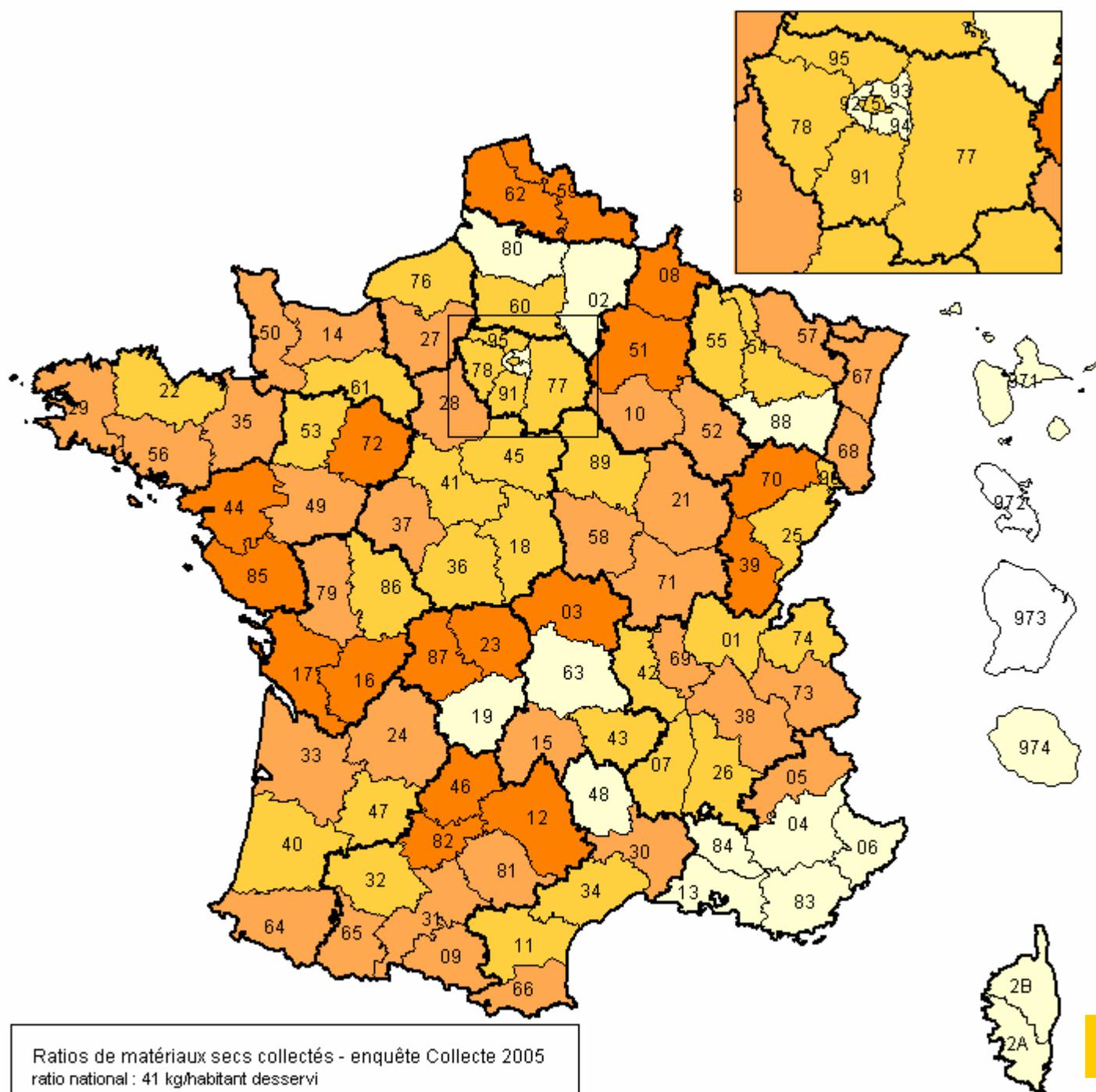
La collecte spécifique par le service public des papiers cartons des professionnels représente 29 000 tonnes en France (non comptabilisées ici).

Enquête collecte 2005

La collecte sélective des matériaux secs

41 kg / habitant desservi

Cartographie départementale des ratios de matériaux secs collectés



Enquête collecte 2005

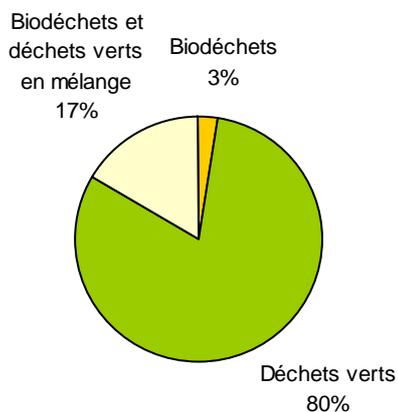
La collecte sélective des biodéchets et déchets verts

0,99 million de tonnes collectées

Chiffres clefs

- 30 % de la population est desservie par une collecte sélective de biodéchets et/ou de déchets verts (hors déchèterie)
- 52 kg collectés / habitant desservi
- 86 % de la population concernée est collectée en porte à porte et 19 % en apport volontaire (6 % de la population dispose des deux types de collecte sur son territoire)
- 84 % des tonnages sont collectés en porte à porte et 16 % en apport volontaire
- 60 % des collectivités sont en prestation de service, représentant 54 % des tonnages collectés
40 % des collectivités sont en régie, représentant 46 % des tonnages collectés
- 94 % des biodéchets et déchets verts vont en compostage, 3 % en incinération, 2 % en méthanisation et 1 % en stockage

Répartition des tonnages par type de collecte



26 000 tonnes de biodéchets ménagers sont collectées en France par une collecte spécifique de biodéchets.

La région Nord Pas de Calais représente 22 % du tonnage global collecté

16,5 millions d'habitants sont collectés en porte à porte

14

La collecte spécifique par le service public des biodéchets et déchets verts des professionnels représente 8 000 tonnes en France (non comptabilisées ici).

Enquête collecte 2005

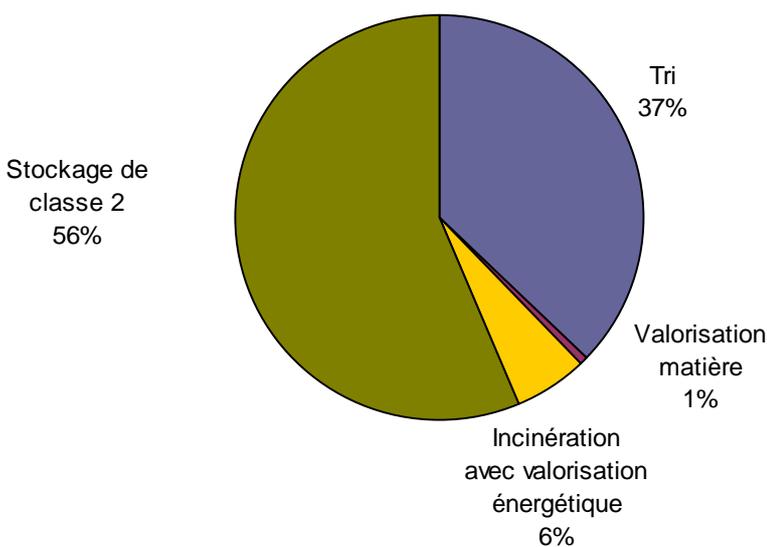
La collecte sélective des encombrants

0,91 million de tonnes collectées

Chiffres clefs

- 55 % de la population est desservie par une collecte des encombrants (hors déchèterie)
- 26 kg collectés / habitant desservi
- 97 % de la population concernée est collectée en porte à porte et 5 % en apport volontaire (2 % de la population dispose des deux types de collecte sur son territoire)
- 94 % des tonnages sont collectés en porte à porte et 6 % en apport volontaire
- 72 % des collectivités sont en prestation de service, représentant 66 % des tonnages collectés
28 % des collectivités sont en régie, représentant 34 % des tonnages collectés

Destination des encombrants collectés par type de traitement



37 % des encombrants collectés passent par un centre de tri et 1 % vont directement en valorisation matière.

La majorité des encombrants ne sont pas valorisés en 2005.

15

Enquête collecte 2005

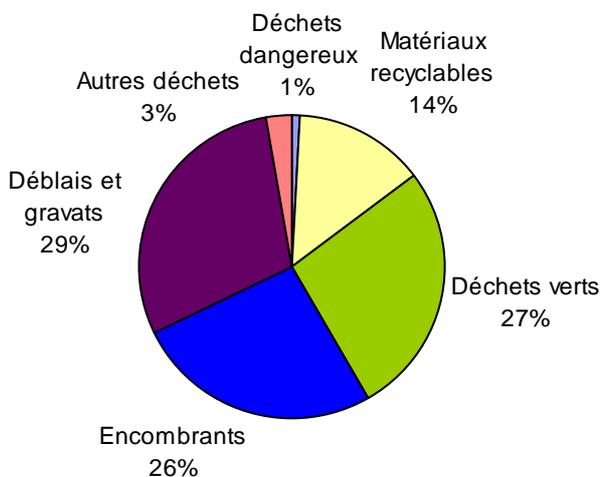
La collecte en déchèterie

9,43 millions de tonnes collectées

Chiffres clefs

- 4 000 déchèteries présentes sur le territoire en 2005
- 57 millions d'habitants desservis soit 91 % de la population française (43,6 millions lors de la dernière enquête déchèterie en 2001 soit 73 % de la population)
- 165 kg collectés / habitant desservi (143 kg en 2001)
- 62 % des déchèteries sont exploitées en régie, représentant 52% des tonnages
- 67 % des déchèteries acceptent les professionnels représentant 71 % des tonnages réceptionnés
- 74 millions de visites en 2005, soit 1,3 visite par habitant desservi et par an (1,1 visite en 2001)
- 111 kg par visite

Composition des déchets collectés

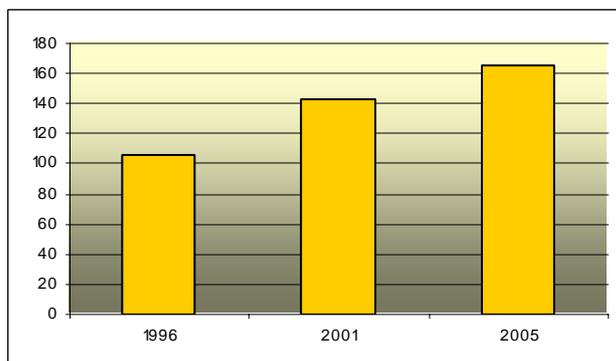


Les tonnages de chaque famille de déchets ont fortement augmenté depuis 2001, mais en proportions équivalentes.

Les déblais / gravats, déchets verts et encombrants / tout venant sont représentés en proportions comparables.

Les déchets dangereux représentent, comme en 2001, 1% des tonnages et sont composés essentiellement de déchets chimiques, de déchets de peintures, d'huiles usagées, de piles et accumulateurs et de batteries.

Evolution des ratios collectés en kg / habitant desservi



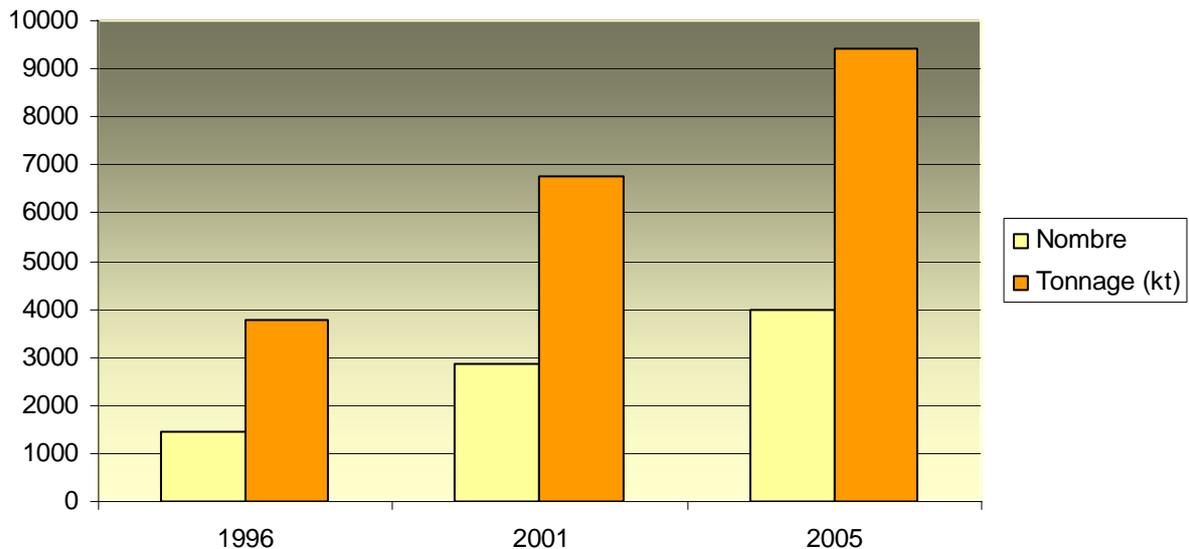
16

Enquête collecte 2005

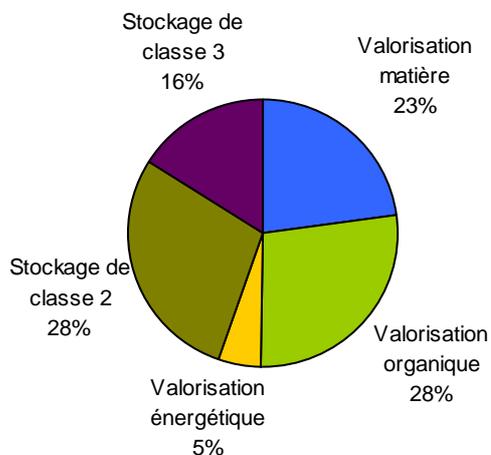
La collecte en déchèterie

9,43 millions de tonnes collectées

Evolution du nombre de déchèteries et du tonnage collecté



Destination des déchets collectés par type de traitement



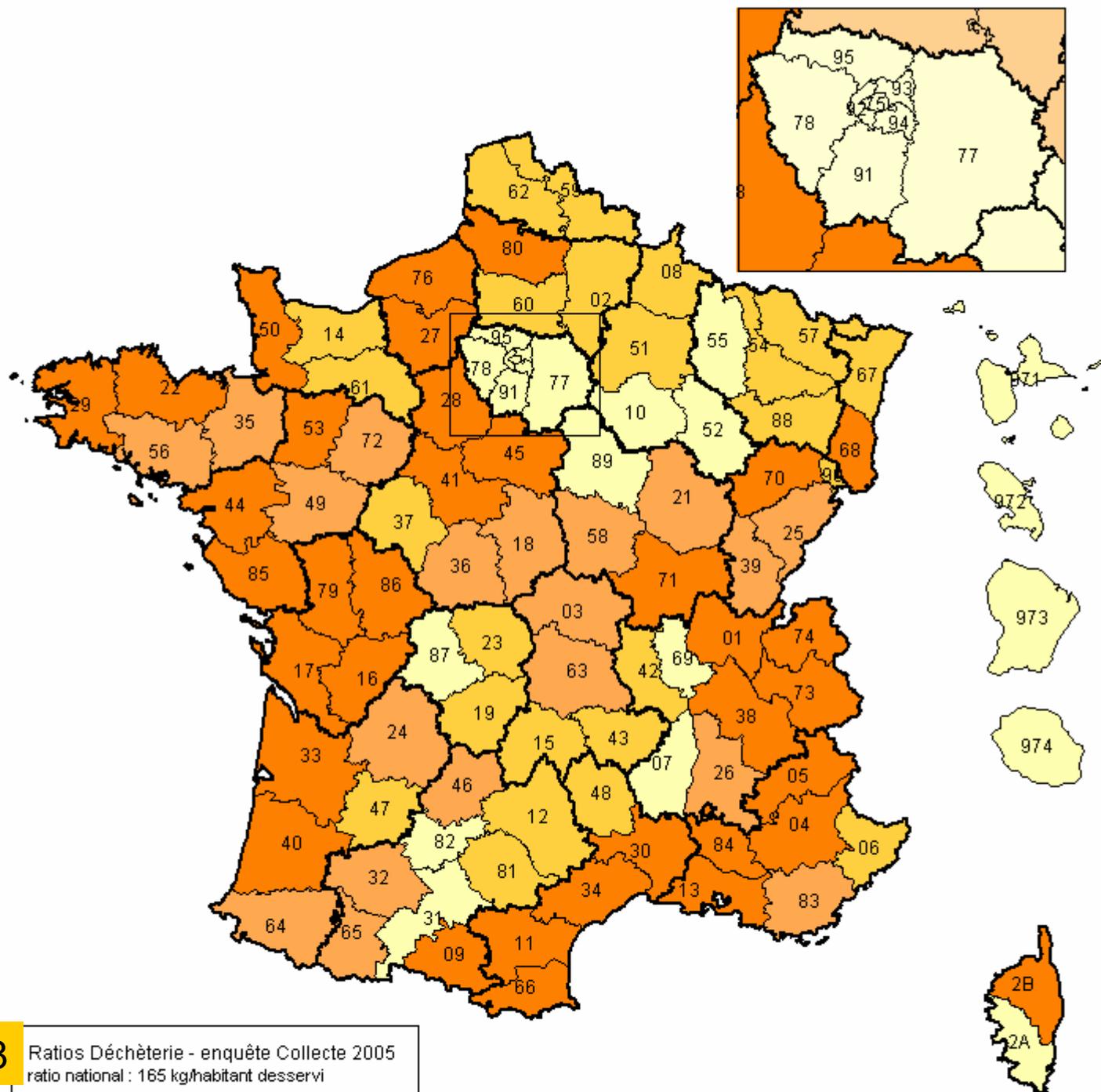
56 % des déchets collectés en déchèteries font l'objet d'une valorisation contre 46 % en 2001 et 42 % en 1996.

Enquête collecte 2005

La collecte en déchèterie

165 kg / habitant desservi

Cartographie départementale des ratios collectés en déchèteries

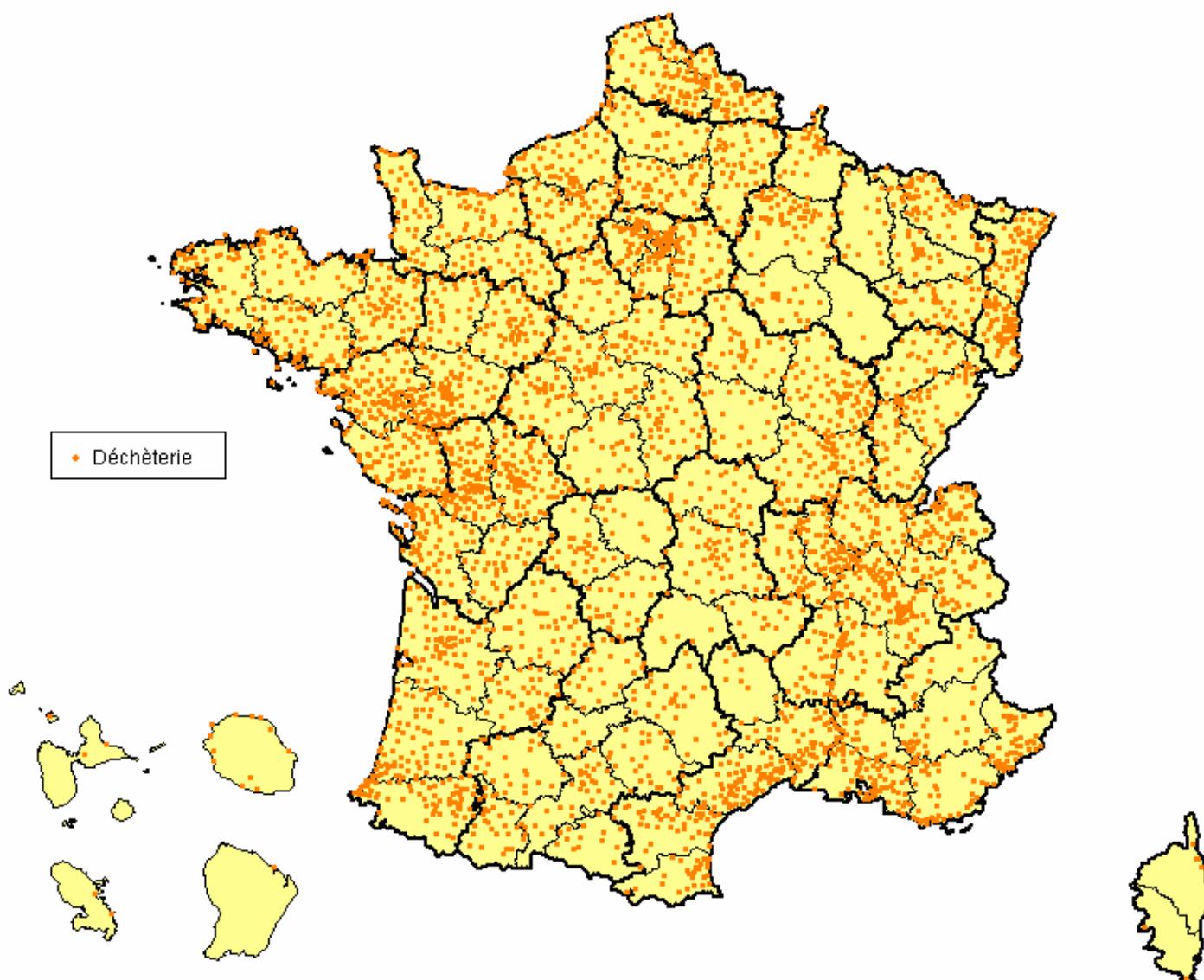


Enquête collecte 2005

La collecte en déchèterie

165 kg / habitant desservi

Carte d'implantation des déchèteries



Avec plus de 4 000 déchèteries présentes sur le territoire en 2005 et 57 millions d'habitants desservis, le parc est à maturité.

19

Enquête collecte 2005

Synoptique des flux de déchets collectés par le service public (en k tonnes)

